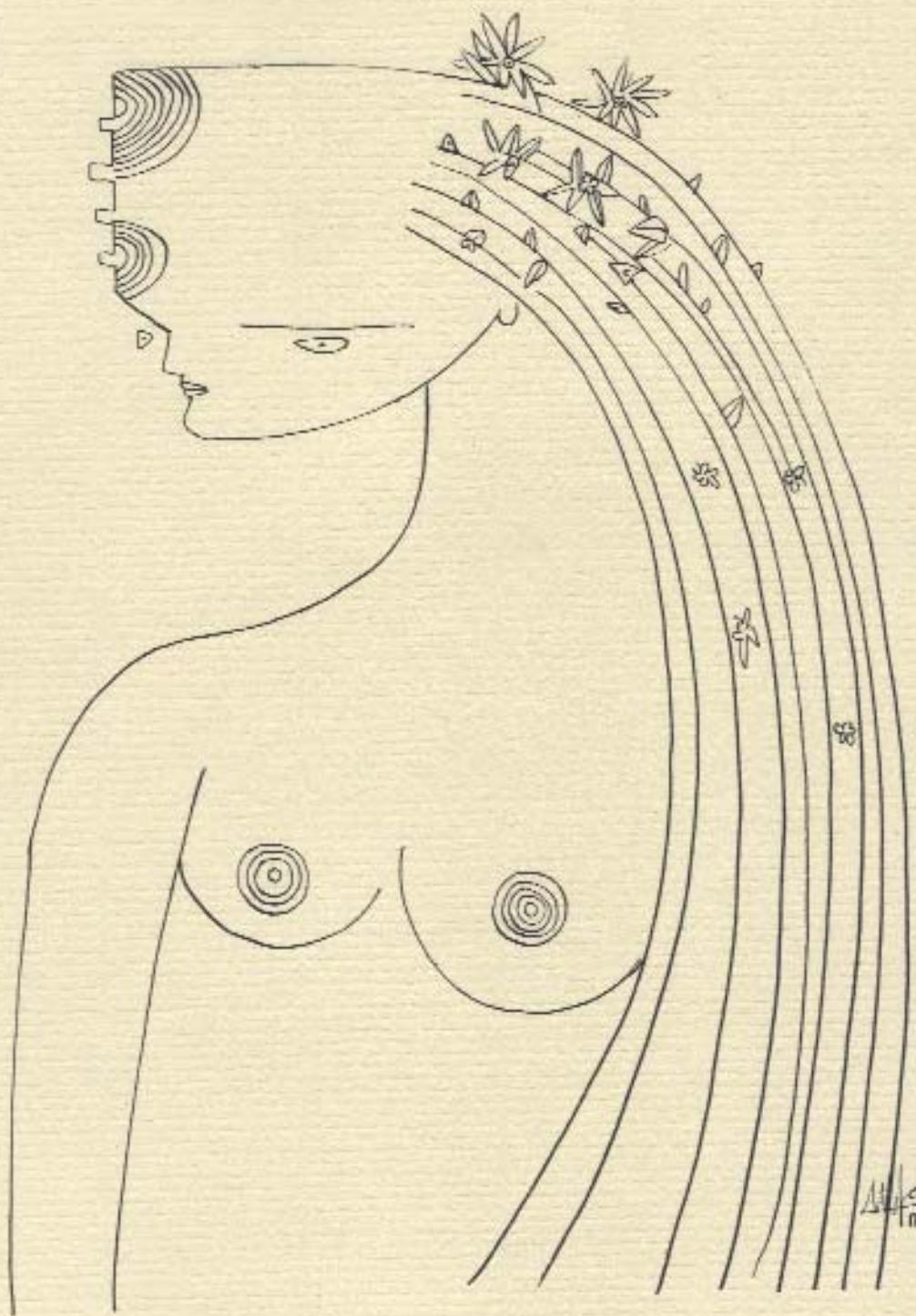


HER DE VRIES
LES PREMIÈRES ÉDITIONS
DE "FATA MORGANA" D'ANDRÉ BRETON

BRUMES BLONDÉS
BUREAU DE RECHERCHES SURREALISTES

LES PREMIÈRES ÉDITIONS
DE "FATA MORGANA" D'ANDRÉ BRETON





Alfredo Rodriguez

1940

HER DE VRIES
LES PREMIÈRES ÉDITIONS
DE "FATA MORGANA" D'ANDRÉ BRETON

BRUMES BLONDÉS
BUREAU DE RECHERCHES SURRÉALISTES

2007 Her de Vries

www.hervries.com

info@hervries.com

Copyright 2007 Her de Vries, Grevelingen 19, NL-1826 AM ALKMAAR, Pays-Bas.

REPRODUCTIONS

Frontispice - Dessin de Wifredo Lam, non retenu, variante du dessin de jeune fille; signé et daté 1940. Encre de chine sur du papier parcheminé, au format de 220 x 170 mm.

- Manuscrit autographe de *Pleine Marge*.
- Rapport de la Préfecture des Bouches-du-Rhône du 30 décembre 1940 au sujet de Varian Fry.
- Page d'un cahier de notes manuscrites d'André Breton où figure le vers "Comme c'est joli qu'est-ce que ça rappelle?" et où Breton a noté le bon mot de sa fille "Tu sais pas pourquoi je résédise?"
- Page de titre avec annotations pour l'imprimeur de *Fata Morgana*, épreuve conservée à la Médiathèque Municipale Valery Larbaud de Vichy.
- Page de titre de *Fata Morgana*, Ed. du Sagittaire Marseille 1941.
- Facture de l'Imprimerie du Sémaphore du 27 mars 1941 pour "Frais d'établissement de la brochure "FATA MORGANA" non tirée".
- Page de justification de *Fata Morgana*, exemplaire "E", ayant appartenu à Gilbert Lély.
- Dessin de Wifredo Lam, non retenu.
- Couverture de *New Directions in prose and poetry*, 1941, annonçant "FATA MORGANA" a long Surrealist poem by André Breton.
- Page de titre du poème, dans *New Directions*, avec la reproduction du cachet du Contrôle de presse et l'inscription manuscrite.
- Enveloppe des épreuves envoyées par Breton à Roger Cailliois.
- Couverture de l'édition de Buenos Aires, 1942.
- Publicité des Lettres Françaises.

PLATZ MARKE

A Ricerca matriciale

Ferni Preddy
Salon Montague, September 1940

Doc. 7

P R E F E C T U R E
B O U C H E S - D U - R H O N E

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

L I B E R TÉ - É Q U A L I TÉ - F R E E D O M I T Y

D I V I S I O N

B U R E A U

+

M a r s e i l l e , le 30 Décembre 1940.

n° 92

L E P R E F E T D E S B O U C H E S - D U - R H O N E

à Monsieur LE MINISTRE, Secrétaire d'Etat à
l'Intérieur

Direction Générale de la Sécurité Nationale
Inspection Générale des Services de Police Administrative

O B J E T : Activité suspecte de M. Varian F R Y

R E F E R E : Bordereau P.A. N° 2591/IV du 6 Novembre 1940
Lettre - 8040/II du 19 Novembre 1940
Lettre - 3579/IV du 12 Décembre 1940.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous, les renseignements que vous m'avez demandés par lettres citées en référence, sur le Centre Américain de Secours et sur le nommé Varian F R Y qui en est le Président.

M. Varian F R Y est né le 15 Octobre 1907 à NEW-YORK, où il est domicilié. Il est entré en France le 14 Août 1940 et est venu s'installer directement à MARSEILLE. Son visa de séjour est valable jusqu'au 15 Janvier 1941.

En Amérique, M. F R Y était rédacteur dans une Association qui s'occupe de question de politique étrangère.

En France il est Président du Centre Américain de Secours 60, rue Grignan à MARSEILLE. Il habite 63, Avenue Jean Lombard Campagne Air-Bel.

I.- ACTIVITÉ DU COMITÉ AMÉRICAIN DE SECOURS. Cet organisme s'était donné comme tâche à l'origine, le sauvetage des intellectuels de premier plan chassés de leur pays, en favorisant leur libération des camps, leur sortie de France, leur entrée en Amérique, en leur versant en aide pécuniairement.

En réalité, le Comité a rapidement élargi son action et il n'est pas sûr que celle-ci soit tout à fait désintéressée.

Il est certain, en tout cas, qu'il ne s'est pas toujours tenu aux formalités légales pour atteindre son but. La preuve en est que le Centre Américain de Secours est tenu à l'écart du

La présence de ces individus à la veille du voyage du Chef de l'Etat, près du pont de la Parette où un attentat avait été commis contre le train bleu en 1932, fut jugée suspecte. FRY et ses hôtes furent conduits à la Sûreté puis internés sur le "SINAIA".

En outre il fut saisi tant dans la chambre de M. FRY que dans celles de ses compagnons, un certain nombre de rapports et documents dactylographiés dans lesquels auteurs critiquent le régime des camps, d'une façon désobligeante pour le gouvernement français et étendant d'une manière très tendancieuse sur les raisons et conséquences de notre défaite.

Dès sa libération du SINAIA, M. FRY téléphonait ou faisait téléphoner à l'Association de la Presse Américaine à VICHY, le message suivant :

"M. FRY a été arrêté avec une dizaine de personnalités de nationalité américaine. Ils ont été mis sur le navire "SINAIA" pendant tout le séjour du Président à MARSEILLE. Ils n'ont été relâchés que maintenant..."

"A communiquer à toute la Presse américaine de quelle façon en France, des sujets américains tels que nous ont été traités".

IV.- RELATIONS DE M. FRY AVEC LES AUTORITES AMERICAINES EN FRANCE.— M. FULLERTON Consul Général des Etats-Unis à MARSEILLE est venu me voir à plusieurs reprises pour m'entretenir du cas FRY. Il m'apprit entre autres choses que j'ai résumées plus haut, que l'Ambassade des Etats-Unis, avait ordonné à l'Association de la Presse Américaine de ne pas donner suite à la demande de M. FRY et me demanda de faire la nécessaire pour le débarrasser de lui. Il m'assura que M. FRY ne manquerait pas d'exploiter quand même son incarcération par une propagande hostile à la France.

V.- CONCLUSION. En résumé : 1°) M. FRY dirige une œuvre qui, sous prétexte d'migration protège des étrangers de moralité douteuse ou de tendance politique défavorable au Gouvernement Français.

2°) Sans que les services de la Police Spéciale, de la Surveillance du Territoire et de la Sûreté se soient concertés, ils ont tous trois été amenés à s'intéresser à M. FRY.

3°) Il fréquente et reçoit chez lui des marchistes.

4°) Non seulement le Gouvernement Américain ne veut pas soutenir son action, mais il serait heureux de la voir cesser.

En conséquence, je vous propose l'expulsion de M. FRY.

Comité de Coordination des Oeuvres s'occupant d'émigration, lequel est présidé par M. LOWRIE, Président de la Y.M.C.A. à MARSEILLE.

Le Centre Américain de Secours soutiendrait même des étrangers de nationalités qui ne sont pas intéressés par l'émigration.

Il porterait plus particulièrement son attention sur les extrémistes internationaux qui ne sont pas plus intéressants pour les Etats-Unis, que pour la France ou le Reich.

II.- RELATIONS DU CENTRE AMERICAIN DE SECOURS AVEC LES AUTORITES AMERICAINES. C'est la sans doute la raison pour laquelle, le Gouvernement américain, estimant que l'action du Comité ne pouvait que nuire aux bonnes relations qu'il voulait entretenir avec la France, a prié M. FRY et son collaborateur immédiat le Docteur BOHN de rentrer aux Etats-Unis. Cet ordre fut donné aux intéressés le 25 Septembre 1940. Le Dr BOHN s'exécuta. M. FRY est toujours à MARSEILLE.

III.- ACTIVITE DE M. FRY. Ses relations avec les autorités françaises. M. FRY, dès son arrivée entreprit de nombreuses démarches à VICHY et à MARSEILLE près de mes services. Le caractère pressant de ces démarches, le ton de chantage de ses lettres dans lesquelles il n'hésitait pas à mettre en avant l'opinion américaine et les difficultés qui ne manquerait pas de s'élever entre son gouvernement et la France si l'obtenait satisfaction, engagèrent mes services et moi-même, à nous tenir sur la plus grande réserve.

Relations de M. FRY avec la Police. Il fut classé "à surveiller" par le service de la Police Spéciale, dès son arrivée à MARSEILLE

De son côté, le service de la Surveillance du Territoire fut amené à perquisitionner, le 22 Octobre 1940, dans les locaux du Centre Américain de Secours, en exécution d'une délégation de LEON Juge d'Instruction à MARSEILLE, chargé d'instruire une affaire de faux passeports et de trafic de devises. Bien que cette perquisition ait été infructueuse, le Commissaire Chef du Service de la Surveillance du Territoire tient M. FRY et son entourage pour extrêmement néfaste à la collaboration des autorités américaines et françaises fu moins en ce qui concerne l'émigration.

D'ailleurs, à la veille du séjour à MARSEILLE du Chef de l'Etat, le Service de la Sûreté, visita un certain nombre de maisons situées aux environs de la voie de chemin de fer. Il fut amené ainsi à perquisitionner à la campagne Air-Bel, 63 Avenue Jean Lombard, qui est précisément le domicile de M. FRY.

Il y fut découvert, ~~entre~~ ^{chez} collaborateurs habituels de M. FRY :

Le nommé KILBALCHICHE Victor, expulsé, autorisé à résider en France jusqu'en 22 Février 1941, noté aux Archives de la Sûreté comme anarchiste susceptible de commettre un acte de terrorisme à l'occasion du voyage en France du pèlerinage Belges, le 12 Octobre 1938;

Le nommé BRETON André, auteur de plusieurs ouvrages à tendance anarchiste.

~~Dommage~~)

~~Et là, tu fais pas
pourquoi je ris d'autant?~~

1870

1871

3741

durée $(1+8=)9 - (7+1=)8 = 1$ an

$3+7=10$
(jours)

$4+1=5$
(mois)



Les aberrantes si des voix

Tous ont des voix

~~Argentées dans les feuilles~~ ^{d'automne}

La tète

Soire tout en:

Comment c'est pris Grégoire
que ça rappelle?

Télévision.

3,8

ANDRÉ BRETON

blanchir
légèrement entre
les lettres

(2)

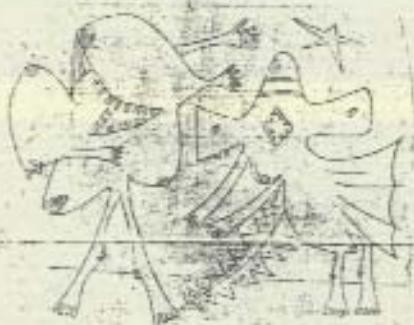
FATA MORGANA

Illustré par WIFREDO LAM

cap. italique

17,5

Cette ligne doit
avoir 6 cm 5. Par
couper le blanc
légèrement entre
les lettres du nom.
Ainsi du nom.



— 3,5 —

MARSHILLE blanchir légèrement

EDITIONS DU SAGITTAIRE

1941

12,5

cap. it. 12

1 Corps au dessus
et blanchir
entre les
chiffres

ANDRÉ BRETON

FATA MORGANA

Illustré par WIFREDO LAM



MARSEILLE
ÉDITIONS DU SAGITTAIRE
1941

IMPRIMERIE DU SÉMAPHORE

SOCY ANONYME AU CAPITAL DE 2.000.000 DE FRANCS — ANCIENNE MAISON BARLAER FONDÉE EN 1828

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE

TEL. DRAGON 19-80
C/ CHEQUE POSTAUX
MARSEILLE 331.90
R.C. MARSEILLE 40.301

MARSEILLE 27 MAIS 1941
17.19 RUE VENTURE

Monsieur André BaSTON
63, Avenue Jean Lombard
MARSEILLE

N°

Doit le montant de ce qui suit payable dans Marseille

N.	DATE	DETAL	SOMME
3518	27 Mars	Frais d'établissement de la brochure "FATA MOGANA" non tirée	
		5 épreuves tirées en machine	1.250.-
		Taxe de transactions 1%	12,50
		Votre versement du 14 Février 1941	1.500.-
		A votre crédit	237,50

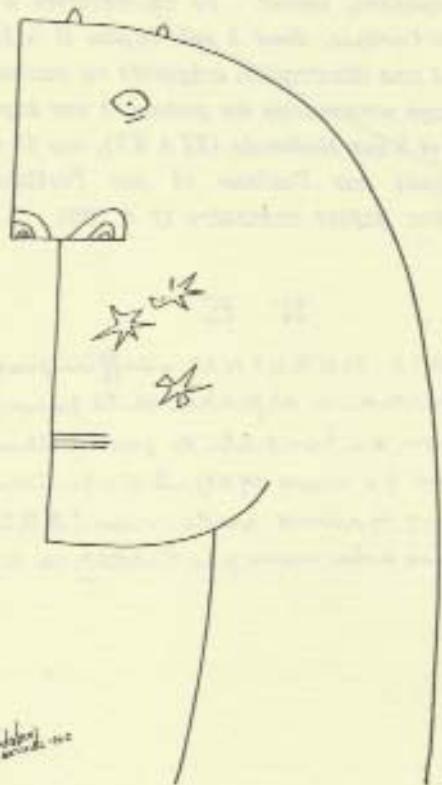
Les frais et taxe ont été dégagés à la charge des clients. Toute réclamation devant être faite
à l'éditeur sera réglée par le Tribunal de Commerce et Gouverneur de Marseille, exclusivement à leur dépens et non à ceux de l'imprimeur.

*Le tirage de ce poème, achevé d'imprimer
à Marseille le 10 Mars 1941, a été limité à
215 exemplaires, savoir : 15 ex. coloriés à la
main par l'artiste, dont 3 sur Japon (I à III)
contenant une illustration originale en couleurs
et une page manuscrite du poème, 7 sur Japon
(IV à X) et 5 sur Hollande (XI à XV), ces 15 ex.
étant signés par l'auteur et par l'artiste ;
200 ex. sur papier ordinaire (1 à 200).*

N° E

*De "FATA MORGANA", « diffère jusqu'à
la conclusion définitive de la poésie par
division du Lombâle de mon à Clermont.
Pérand (6 mars 1941), il n'a pu être tiré
que cinq épreuves recto-verso (A,B,C,D,E)
coloriées à la main par l'artiste et signées*

*François
Migodson*



New Directions

IN PROSE & POETRY

A SURVEY ANTHOLOGY OF SOVIET

RUSSIAN POETRY — "MOTHER"

"COURAGE" a play by BURTON SHAW

— "AZEEF WISCHMEIER" a satire by Georg Meissn — LITTLE

ANTHOLOGY OF CONTEMPORARY POETRY — "PAUL AND HELEN"

a verse Play by Delmore Schwartz — PHOTOGRAPHS by Wright

Morris and Clarence Laughlin — "FATA MORGANA" a long

Surrealist poem by André Breton — An unpublished fable by FRANK

KAFKA — And other stories, poems, essays and translations by more

than forty "avant-garde" writers. Nearly 600 pages. Sixth year.

Edited by James Laughlin



FATA MORGANA

ANDRÉ BRETON

Illustrated by Wifredo Lam

Translated by Clark Mills



[The stamp of the French censorship (February 1941) reproduced above bears the word DIFFÉRÉ and under an illegible signature is the handwritten inscription "deferred till the final conclusion of peace."]

FROM ANDRE BRETON
265 W 11TH ST

NEW YORK CITY
N. Y.

WRITTEN IN FRENCH

23 3 1962

NOTE A L'INTERNATIONAL

CHICAGO

APPENDIX FORTY-EIGHT

Via Paragra

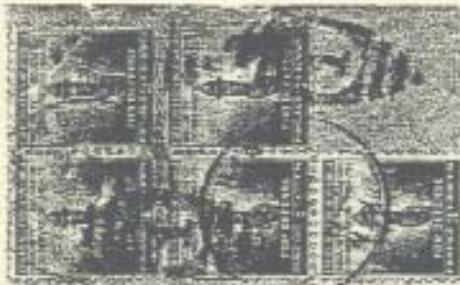
Sr Roger CAILLOIS

% SUR

Viamonte 548

BUENOS-AYRES

Rep. Arg.



PARIS

10 centimes

ANDRÉ BRETON

FATA MORGANA

ILLUSTRE PAR
WILFRÉDO LAM

EDITIONS DES LETTRES FRANÇAISES
SAN MARTIN 410 — SUR — BUENOS AIRES
1942

LETTRES FRANÇAISES

cahiers trimestriels de littérature française, édités par les soins de la revue SUR avec la collaboration des écrivains français résidant en France et à l'Etranger.

Une revue littéraire française de la plus haute qualité.

Directeur: ROGER CAILLOIS

San Martin 689, Buenos Aires

Collaborateurs:

ANDRÉ GIDE
JULES SUPERVILLE
ANDRÉ MALRAUX
VICTORIA OCAMPO
JOAQUÍN ARAGÓN

ROGER CAILLOIS
PAUL VALÉRY
DENIS DE ROUGEMONT
EMMANUEL MOURIER
SAINT-JEAN PERSE

ANDRÉ MASSON
ARCHIBALD MACLEISH
JULIEN BENBAS
PAUL ELUARD
ETIENNE

JACQUES MARITAIN
VICTOR SERIE
MAURICE-EDGAR COUDREAU
HENRI MICHAUX
CH. A. CINGRIA

ANDRÉ BRETON
LOUIS GILLET
YASSU GAUCLEIRE
E. NOULET, etc.

Dans chaque numéro: l'actualité littéraire, la revue des revues, la revue des livres. Le répertoire critique le plus complet des publications françaises de France et d'Amérique.

1^{er} Février 1943:

Numéro double consacré à la poésie
Un important cahier de doctrine, d'études, de textes

Price: \$70

This review is a most admirable defense of the French tongue and the French spirit.

The Times Literary Supplement (London)

Abonnement à la série de 4 cahiers

\$1.50 correspondant à l'abonnement simple
6.00 correspondant à l'abonnement de soutien
30.00 correspondant à l'abonnement de fondation

Adressez le chèque ou le mandat correspondant

à Etiemble, Department of Romance Languages and Literature, University of Chicago, Chicago, Ill.